

CURSUS MÉTIER CERTIFIANT

Responsable Formation et Carrières

10 JOURS DE FORMATION • 70 HEURES

 Programmation 2013

Réf. CURS1319DT

Pointe-à-Pitre :
Rentrée le 18/11

Objectif

- Acquérir et développer les compétences essentielles du métier de Responsable Formation et Carrières
- Anticiper et se préparer à l'évolution de ce métier.

Intervenant

- **Yvan Michel,**
Consultant et Formateur en Ressources Humaines

LES + DU CURSUS :

- Une formation courte compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle
- Une formation opérationnelle et professionnalisante débouchant sur la délivrance d'un certificat

Pour aller plus loin :

- Certificat Management des Ressources Humaines
- Certificat Management d'Equipe
- Cycle GPEC
- Cycle Gestion des Ressources Humaines
- Des Formations en Ressources Humaines
- 18 autres Parcours certifiants

<http://formation.territorial.fr>

CURSUS MÉTIER CERTIFIANT

Responsable Formation et Carrières

Détail de la formation

Module 1

► Le 18/11

La fonction formation dans la Fonction publique territoriale

- Cadre législatif et réglementaire
- De la loi au diagnostic formation de sa collectivité

Le règlement formation

- Les composantes (acteurs internes/externes)
- Du cadre légal à l'application dans sa collectivité

Module 2

► Les 19 et 20/11

Le plan de formation

- Les étapes, les acteurs, les supports
- De l'obligation à la traduction en orientations

L'ingénierie de formation

- Le Cahier des Charges
- De la définition du besoin à l'achat de formation

Module 3

► Les 21 et 22/11

L'achat de formation

- La cadre du code des marchés, les obligations, les modalités
- De l'application du code à la réalité des collectivités

Formation et Mobilité

- La démarche GPEC
- La GPEC et la gestion de la mobilité

Module 4

► Les 02 et 03/11

Le pilotage de la fonction formation

- Production des données et Système d'information
- Des indicateurs d'activités obligatoires aux indicateurs de pilotage

Module 5

► Les 04 et 05/12

L'évolution de la fonction formation

- Le redéploiement des ressources et le reclassement
- La gestion des parcours professionnels
- Les entretiens professionnels de carrière

L'évaluation de la fonction formation

- Les principes de l'évaluation
- De l'idée d'évaluation à la mise en œuvre d'un modèle simple

Module 6

► Le 06/12

Le rôle du responsable formation

- Vers un nouveau métier ?
- Anticiper et se préparer

Soutenance

Examen de fin de cursus – Validation du certificat

- Résolution d'un cas pratique remis en fin de cursus

Les modalités de validation du certificat

- Le certificat sera remis aux participants ayant suivi la totalité du programme et ayant résolu le cas pratique de fin de cursus.
- La soutenance se fera devant un jury mixte.



Plus d'information ? Tél. : 04 76 65 84 40 • Fax : 04 76 65 79 98 • E-mail : cursus@territorial.fr

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

TERRITORIAL S.A.S - Capital 7.325.000 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Bequart Castelbon - BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

*Vaut convention de formation simplifiée

ET-CURS1319DT	Pointe-à-Pitre
10 jours	
Module 1	18/11
Module 2	19-20/11
Module 3	21-22/11
Module 4	02-03/12
Module 5	04-05/12
Module 6	06/12
Soutenance	
Tarif HT	6 900 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité